



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveaux 1 & 2

Phase 4 - 1^{er} Tour Elimatoire
Règlement (poule de 4 équipes)

Saison 2019/2020

Edition 00 - 28.02.2020

Les centres seront composés de 1 poule de 4 équipes numérotées de 1 à 4.

➤ **Durée des rencontres :**

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20', 2x10' seulement en cas de mauvais temps)

➤ **Horaire Atelier de jonglerie :**

14 H 00 : Equipes 1, 2, 3 et 4

➤ **Horaires des rencontres (match simple) :**

14 H 15 : 1 contre 2 et 3 contre 4

14 H 40 : 1 contre 3 et 2 contre 4

15 H 05 : 1 contre 4 et 2 contre 3

15 H 30 : Fin du plateau

➤ **Points :**

4 : Match Gagné - **2 :** Match Nul - **1 :** Match Perdu - **0 :** Match Forfait - **Bonus Jonglerie : 1**

➤ **Qualification :** à l'issue de la 2^{ème} journée pour la **phase 4**.

Niveau 1 : 2 équipes qualifiées sur 4, les 3^{èmes} et les 4^{èmes} étant éliminés.

Niveau 2 : 2 équipes qualifiées sur 4, les 3^{èmes} et les 4^{èmes} étant éliminés.

Nota : Pour plus d'information sur l'organisation, se reporter au tableau des modalités des tours éliminatoires des Challenges U13.

➤ **Règlementation de participation :**

Rappel : L'ensemble des dispositions réglementaires régissant le football de Pré-Compétition (Règlements Généraux de la FFF, de la L.A.F et du District 44) sont pleinement applicables.

La Commission rappelle l'article alinéa 2 des R.G de la LAF qui prévoit que :

« **Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour, la veille ou le lendemain** ».

➤ **Pour les clubs responsables de centre :**

L'organisation leur est confiée en rappelant de réserver le meilleur terrain si possible et convenablement marqué.

En cas de terrain impraticable sur le centre désigné, le club prendra ses dispositions pour qu'il se déroule sur un terrain des clubs concernés (sauf avis du District).

Ballon approprié aux U13, taille N°4

Arbitrage neutre, si possible.

Arbitrage à la touche des jeunes par les jeunes, opération : « **Ne reste pas sur la touche, sois arbitre assistant** » ! (Voir circulaire).

Les clubs organisateurs devront distribuer aux clubs, les fiches pour l'atelier de jonglerie et proposer un espace, prendre les résultats des rencontres au fur et à mesure du déroulement du plateau et les **saisir dans FootClubs**.

Les **feuilles de résultats**, de **classements** et **feuilles de plateau** (composition des équipes) et **de jonglerie** seront retournés immédiatement au District.

Important : Le **Bonus jonglerie** sera pris en compte seulement si les **fiches** sont renvoyées au District par le **club organisateur** en même temps que les autres documents (feuilles classements, feuille de plateau) !

Merci de votre compréhension.

Sportivement

La Commission Départementale Pré-Compétition - U13

